

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1re Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 15 août 2022.

Sont présents :

M. Jean-Philippe Mercier, conseiller siège 1

Mme Cathy Bisson, conseiller siège 3

M. Alain Nadeau, conseiller siège 5

M. Claude Deblois, conseiller siège 2

M. Claude Lachance, conseiller siège 4

M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1 Ouverture de la séance**

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h11)

2022-08-231 **2 Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal séance ordinaire
4. 1ère Période de question
5. Correspondance
6. Législation
  - 6.1. Avis de motion, présentation et approbation 1<sup>er</sup> projet règlement de zonage
  - 6.2. Autorisation signature bail location restaurant aréna 2022-2023
  - 6.3. Autorisation modification heure de début collecte matière résiduelle pour 4h au lieu de 5h.
  - 6.4. Appui Ville St-Georges pour la mise en place d'un technicien en prévention incendie partagé
  - 6.5. Dérogation mineure Laurent Bisson
  - 6.6. Vente terrain rue Cordi
  - 6.7. Demande CPTAQ-Paulin Bouchard
7. Trésorerie
  - 7.1. Compte du mois
  - 7.2. Demande soutien financier athlètes St-Gédéon (3x100\$)
  - 7.3. Entériner paiement facture Services Xpert VB 795 \$
8. Fourniture et équipement
  - 8.1. Gestion requête et plainte CITAM
  - 8.2. Espace de rangement et atelier de travail aménagiste
  - 8.3. Offre de service; peinture, aménagement intérieur extérieur
  - 8.4. Réparation camion-citerne – Turbo
  - 8.5. Achat camion

- 8.6. Aménagement parc Gym
- 8.7. Projet de regroupement appel d'offres pour la collecte de matières résiduelles
- 9. Personnel
- 10. Loisirs et Culture
- 11. Rapports
  - 11.1. Conseil des maires à la MRC
  - 11.2. Délégué à la régie intermunicipale
- 12. Divers
- 13.2e Période de questions
- 14. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Claude Deblois, appuyée par Jean-Philippe Mercier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2022-08-232 **3 Approbation du procès-verbal**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

En conséquence, sur la proposition de Cathy Bisson, appuyée par Alain Nadeau il est résolu d'approuver le procès-verbal du mois de juillet 2022 susmentionné, rédigé par la Directrice générale et greffière-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

**4 1ere période de question**

**5 Correspondance**

Dépôt du bordereau de correspondance du mois de juillet 2022.

**6 Législation**

**6.1 Avis de motion, présentation et dépôt du 1<sup>er</sup> projet de règlement de zonage**

Point reporté

2022-08-233 **6.2 Autorisation signature bail location restaurant aréna 2022-2023**

Attendu que le restaurant de l'aréna est disponible pour location;

Attendu qu'il y a dépôt d'un projet de bail;

Sur proposition Claude Lachance, appuyée Rémi Tanguay, il est résolu;

Que le conseil confirme le renouvellement du bail pour la saison 2022-2023 auprès de madame Nicole Poulin ;

Que monsieur Alain Quirion, maire et madame Erika Ouellet directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le bail de location.

Adopté à l'unanimité

2022-08-234 **6.3 Autorisation modification heure de début collecte matière résiduelle**

Attendu la difficulté pour le fournisseur de finaliser les collectes journalières de notre secteur dû à des restrictions inscrites au niveau du devis concernant les heures de début de collecte prévu à partir de 5 heures;

Attendu que le fournisseur exprime le manque au niveau de la main-d'œuvre, des besoins d'entretien préventif essentiels qui s'étendent jusqu'à 3 mois d'attentes, du délai de réception des véhicules neufs qui se voit prolongé à plus de 2 ans;

Attendu le dépôt de la requête du fournisseur de réviser l'heure de début de la collecte de matière résiduelle afin de rendre possible les entretiens requis en journée;

Sur proposition de Cathy Bisson, appuyée par Jean-Philippe Mercier, il est résolu d'autoriser la modification de l'heure de début pour 4 heures au lieu de 5 heures.

Adopté à l'unanimité

2022-08-235 **6.4 Appui de la Ville de St-Georges pour la mise en place d'un technicien en prévention incendie partagé**

Attendu les obligations de prévention incendie découlant du schéma de couverture de risque incendie (SCRI);

Attendu l'évaluation de l'embauche d'un préventionniste, donner le mandat à contrat, la mise en place d'un regroupement intermunicipale, la possibilité de fourniture de service de la Ville de Saint-Georges;

Attendu l'ouverture de l'analyse de mise en place d'une ressource supplémentaire à la ville de Saint-Georges;

En conséquence, il est proposé par Claude Deblois, appuyé par Cathy Bisson il est résolu;

Que le conseil appui l'alternative de fourniture de service auprès de la ville de Saint-Georges;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce s'engage à transmettre les informations requises afin de rendre possible l'analyse de la ville de Saint-Georges.

Adopté à l'unanimité

2022-08-236 **6.5 Dérogation mineure Laurent Bisson**

Attendu qu'il y a dépôt d'une demande de dérogation mineure, pour monsieur Laurent Bisson pour le lot no 4 414 265 visant à permettre une dérogation afin de régulariser la marge arrière de 5.10 m au lieu de 6.28 m tel que requis au règlement de zonage à l'article 6.3.

Attendu que le Comité consultatif d'Urbanisme s'est rencontré le 20 juillet 2022 pour l'étude de la demande;

Attendu qu'il y a recommandation du CCU;

Sur la proposition de Claude Lachance, appuyée par Alain Nadeau il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce suive la recommandation faite par le Comité consultatif d'Urbanisme de la Municipalité et autorise la dérogation mineure pour le lot 4 414 265.

Adopté à l'unanimité

2022-08-237 **6.6 Vente terrain rue Cordi**

Attendu l'offre d'achat déposé par Al Peintre Inc. pour le lot projeté 6 529 312 d'une superficie de 4 037 M<sup>2</sup> tel que présenté au plan de monsieur Charles Perron, a.-g. minutes 2282;

Sur la proposition de Jean-Philippe Mercier, appuyée par Rémi Tanguay Il est résolu :

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce vende à de Al-Peintre Inc. le terrain suivant : le lot projeté comme étant le lot 6 529 312, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Frontenac;

Que la vente soit faite pour le prix de 13 036.28 \$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente plus taxes, si applicables;

Que les ajustements de taxes se fassent en date de la signature du contrat de vente;

Que la vente soit faite avec la garantie légale, libre de toutes charges et hypothèques, mais sujet aux servitudes existantes, s'il en est;

Que monsieur Alain Quirion, maire, et madame Érika Ouellet, directrice-générale, soient et ils sont par les présentes athlètes autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix, en donner quittance, de pouvoir signer tous documents utiles ou nécessaires pour donner effet à ce que résolu ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

2022-08-238 **6.8 Demande CPTAQ Paulin Bouchard**

Attendu la demande déposée par Paulin Bouchard Inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant à demander à cette dernière l'autorisation d'acquérir le lot 4 414 429 en vue d'augmenter sa superficie en grande culture;

Attendu que ce projet ne contrevient d'aucune façon à la réglementation d'urbanisme ou autres dans la Municipalité;

Sur la proposition de Cathy Bisson, appuyée par Alain Nadeau Il est résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce appuie la demande soumise par Paulin Bouchard Inc. visant à demander à ladite Commission d'autorisation d'acquérir le lot 4 414 429, propriété de Lise et Richard Quirion, et ce, en vue d'augmenter sa superficie en grande culture.

Adopté à l'unanimité

## **7 Trésorerie**

2022-08-239 **7.1 Compte du mois**

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et aux autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises en séances antérieures;

Sur la proposition de Rémi Tanguay, appuyée par Claude Lachance, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 325 134 \$ et d'autoriser leur paiement.

Adopté à l'unanimité

2022-08-240 **7.2 Demande de soutien financier - athlètes St-Gédéon**

Attendu le dépôt pour une demande de soutien financier pour la participation de 3 athlètes de la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce pour la 55<sup>e</sup> Finale des jeux du Québec qui a eu lieu du 22 au 30 juillet 2022 à Laval ;

Attendu le dépôt pour une demande de soutien financier pour la participation de l'équipe U16 féminine au Championnat Canadien de volleyball et c'est tenu à Edmonton au mois de mai dernier;

Sur la proposition de Cathy Bisson, appuyée par Alain Nadeau, il est résolu;

Que le conseil autorise les participations financières;

Que la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce confirme la participation pour le soutien athlètes St-Gédéon-de-Beauce pour un montant de 300 \$ auprès de URLS afin d'appuyer madame Alyson Gagné (athlétismes), madame Marie-Pier Jolin (Athlétisme) et madame Lorie Tanguay (Volleyball F);

Que le conseil souhaite aussi souligner la participation d'une autre athlète au volley ball pour un montant de 100 \$ auprès du club Volleyball Condors de Chaudière-Appalaches afin d'appuyer madame Béatrice Lamontagne.

Adopté à l'unanimité

2022-08-241 **7.3 Entériner paiement facture Services Xpert VB**

Attendu qu'il y a dépôt de demande de paiement avant la tenue de la séance de conseil pour un montant de 795 \$ payable à Services Xpert BV;

Sur la proposition de Claude Deblois, appuyée par Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil entérine le paiement au montant 795 \$ taxes incluses à Services Xpert VB.

Adopté à l'unanimité

**8 Fourniture et équipement**

2022-08-242 **8.1 Gestion requêtes et plaintes CITAM**

Attendu que la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce retient présentement les services de la centrale d'appel et des outils d'alerte de masse auprès de CITAM ;

Attendu que l'offre de service de gestion des requêtes et plaintes par CITAM;

Attendu que l'ajout de ce service permet une réception complète des requêtes, une traçabilité des suivis et un retour de l'employé efficient;

Sur la proposition de Cathy Bisson, appuyée par Rémi Tanguay il est résolu,

Que le conseil retient l'offre de service déposé par CITAM pour l'implantation de la gestion des requêtes et plaintes au coût de 1.85 \$ / per capita calculé au prorata des mois restant pour l'année 2022;

Que l'implantation comprend l'application avec utilisateur illimité, l'assistance technique, l'accès et l'entretien du logiciel, l'accès aux nouvelles fonctionnalités et la gestion des requêtes et plaintes par les agents de CITAM.

Adopté à l'unanimité

2022-08-243 **8.2 Espace de rangement atelier de travail aménagiste**

Attendu la demande pour un espace de rangement et atelier afin d'effectuer le travail d'aménagiste par Services Xpert VB;

Sur la proposition de Jean-Philippe Mercier, appuyée par Claude Lachance il est résolu d'autoriser l'utilisation à l'entreprise Services Xpert VB de la grange ou du garage selon ce qui répond le mieux aux besoins afin d'y travailler et entreposer les articles d'aménagiste;

Que l'entreprise Services Xpert VB est responsable de tout bris et dommage occasionné par son utilisation.

Adopté à l'unanimité

2022-08-244 **8.3 Offre de service de peinture, aménagement intérieur et extérieur**

Attendu l'offre de service de la compagnie Services Xpert VB pour effectuer des travaux de peinture, intérieur et extérieur et d'aménagement;

Sur la proposition de Claude Deblois, appuyée par Rémi Tanguay, il est résolu de retenir l'offre de service au besoin.

Adopté à l'unanimité

2022-08-245 **8.4 Réparation du camion-citerne – turbo**

Attendu qu'il y a un bris majeur sur le camion-citerne (turbo du moteur);

Sur la proposition de monsieur Jean-Philippe Mercier, appuyée par Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil entérine la dépense de réparation du véhicule Volvo effectuée par le Mécanique MIA pour un moment approximatif de 8 700 \$ (turbo 5 800 \$, module 2 300 \$ et mod).

Adopté à l'unanimité

**8.5 Achat camion**

Point pour discussion

2022-08-246 **8.6 Aménagement Gym**

Attendu qu'il y a demande d'information sur un possible projet d'aménagement d'une espace de repos près de l'Accès Gym

Sur la proposition de Claude Lachance, appuyée par Cathy Bisson, il est résolu de laisser les 2 bancs déjà présent, de ne pas investir dans de l'aménagement supplémentaire mais de passer le fouet à gazon afin de rendre propre le paysage.

Adopté à l'unanimité

2022-08-247 **8.7 Projet de regroupement-appel d'offres pour la collecte de matières résiduelles**

Attendu la fin du contrat de collecte de matières résiduelles prend fin au 31 décembre 2022;

Attendu le regroupement actuel de 5 municipalités (Saint-Gédéon-de-Beauce, Saint-Martin, Saint-Philibert, Saint-René et Saint-Théophile), et l'ajout de 3 municipalités au prochain devis d'appel d'offres;

Attendu la charge de travail de colliger les informations de chacune des municipalités, de concilier les règlements de gestion contractuelle;

Attendu qu'il est possible de déléguer la révision des devis d'appel d'offres administratif et technique à une firme externe;

Sur la proposition Cathy Bisson, appuyé par Rémi Tanguay il est résolu;

Que le conseil est ouvert afin de retenir les services d'une firme de consultant pour la préparation des devis d'appel d'offres administratif et technique pour la collecte de matière résiduelles incluant 8 municipalités et de partager les frais au prorata de la population et ou du nombre de portes.

Adopté à l'unanimité

## 9 Personnel

## 10 Loisirs et culture

## 11 Rapports

### 11.1 Conseil des maires à la MRC

Monsieur Alain Quirion fait un court rapport de la réunion.

### 11.2 Délégué à la régie intermunicipale

Pas de réunion tenue pour le mois de juillet.

## 12 Divers

## 13 Période de questions

## 2022-08-248 14 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Claude Deblois, appuyée par Cathy Bisson, il est résolu de lever l'assemblée. (19h24)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Directrice générale :.....